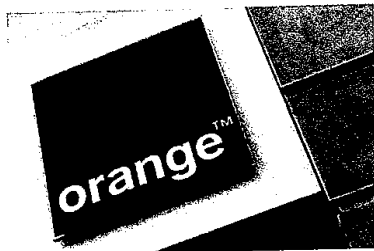


Orange : Menace sur les sites de province

Pour calmer les esprits, la Direction autorise les jeux en ligne au bureau !



L'information a été confirmée ce matin : Après l'immense complexe d'Arcueil et très prochainement le projet C5 de Chatillon, la Direction d'Orange S.A. accélère sa transformation, et annonce vouloir réorganiser toute son activité sur seulement une petite dizaine de campus géants en région parisienne, concentrant sur chacun d'eux plusieurs milliers de salariés dans des open-space.

Selon une étude de Natixis affichant quelques opportunités immobilières du secteur, des pourparlers pourraient même être déjà engagés entre la direction de l'immobilier et PSA, pour récupérer la friche industrielle d'Aulnay-sous-Bois. Le site de Poissy cédé par Renault serait aussi sur les rangs...

Conséquence directe de cette décision : la fermeture prochaine de nombreux sites de province est à craindre, si on en croit Olivier B. un

ancien DRH (par ailleurs mis en examen après la crise sociale de France Télécom) : « L'activité des sites de province est d'ores et déjà pilotée par les Directions parisiennes d'Orange depuis fort longtemps. Resterait donc pour le groupe à sous-traiter les activités résiduelles à des sociétés de service plus proches de nos centres de décision ».

Du pain et des jeux pour apaiser le climat social ?

C'est pourquoi la Direction des Ressources Humaines, soucieuse d'apaiser les risques de tension sociale, a d'ores et déjà prévu d'assouplir son management sur les sites de province pendant cette période transitoire, en annonçant des mesures pour le moins insolites : « Les salariés qui perdront leur activité seront provisoirement autorisés à jouer en ligne sur leur poste de travail », le temps bien sûr qu'ils organisent leur mobilité "volontaire" vers un campus francilien, ou qu'ils retrouvent du travail dans leur région - mais en dehors du groupe Orange bien sûr.

Avis contrastés des organisations syndicales

La réaction des organisations syndicales ne s'est pas fait attendre. Pour la

fédération CFDT, P. Gattaz annonce d'ores et déjà qu'il « ne laissera pas faire ! La CFDT exigera que les scores à Candy Crush soient considérés dans le calcul des parts variables ». François Lepape, élu CFTC, demande « des parties gratuites pour les retraités » et privilégie sans surprise les jeux en ligne « porteurs de valeurs morales », en phase avec sa cible électorale chrétienne. Sébastien C., Directeur Général de la filiale du Groupe *jeuxlaplace-ducalf.com*, mais aussi représentant des salariés pour CFE-CGC, demande pour les managers un plan de formation afin de leur permettre de « se reconverter dans le pilotage et la gestion de portefeuilles d'actions de sociétés télécoms et de jeux d'argent en ligne ». Il propose par ailleurs la création d'un nouveau fonds commun de placement en actions *Cèlaloteris* réservé aux cadres, et postule pour en être personnellement l'administrateur désigné. La position de FO est moins claire, sinon sur le principe de rejeter toute idée d'unité syndicale pour les négociations à venir.

La résistance s'organise tout de même...

Enfin, et tandis qu'une pétition CGT circule déjà dans les services pour obte-

nir la retraite à 45 ans pour tous, le syndicat SUD entend organiser sur chaque site une rencontre avec les salariés afin de soutenir partout leur activité, garantir la proximité avec leurs clients, et préserver leurs conditions de travail qu'on annonce déjà lourdement mises à mal dans les futurs plateaux open-space prévus par la Direction : « Pour SUD, la centralisation parisienne n'est pas une fatalité. SUD soutient l'idée qu'une entreprise moderne, à la pointe des technologies télécom de surcroît, doit aujourd'hui savoir évoluer vers une organisation distribuée sans perte d'efficacité, rester proche de ses clients, tout en respectant les choix de localisation et les conditions de travail de ses salariés »

A quelques mois seulement d'élections renouvelant les Instances Représentatives du Personnel, cette annonce de la Direction d'Orange aura au moins eu le mérite de clarifier les postures syndicales de chacun ■

**Propos recueillis par
Avril Goujon**